VOLLORE-MONTAGNE

En voiture !

bulletin municipal n° 35

2017

Sommaire

Numéros utiles 2
Le mot du maire 3
Etat civil 4
Les Finances ..... 5 / 8
Bilan mi-mandat ..... 6 à 7
Vie communale ..... 8 à 11
Les associations ..... 12 à 15
Paroles d'habitant 16
Travaux d'accessibilité
Visites de villages 17
La vie d'Autrefois ..... 18 à 19

Site officiel de la mairie de Vollore-Montagne : **http ://www.vollore-montagne.fr**
Vous y trouverez, entre autres, les informations
municipales, les évènements à venir sur la commune ainsi que les comptes-rendus des conseils municipaux…

Numéros utiles

◆ **Agence Postale** - Le Bourg - 63120 Vollore-Montagne - Tél : 04 73 53 79 54
Horaires d'ouverture : Lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h - Mardi de 13h à 16h

◆ **L'Ecole** - Mme DAJOUX - Directrice - Le Bourg - 63120 VOLLORE-MONTAGNE - Tél : 04 73 53 73 12

◆ **Mairie** - Le Bourg - 63120 VOLLORE-MONTAGNE
Tél : 04 73 53 78 34 - Fax : 04 73 53 74 37
Email : mairie-vollore-montagne@wanadoo.fr - http://www.vollore-montagne.fr
Horaires d'ouverture : le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h - Le mercredi et le jeudi de 9h à 12h
Le vendredi de 9h00 à 11h30
Les permanences du Maire, Jean-François DELAIRE : lundi de 9h à 11h ou sur rendez-vous.

◆ **Ordures ménagères par le SBA**
En cas de problème de collecte, contactez-le : 04 73 64 74 44
Adresse e-mail : Philippe.choffourd@sba63.fr

◆ **Déchèterie**
Le Chemin des Goyons à St-Rémy - Tél : 04 73 64 74 44 - Ouverte du mardi au samedi inclus
Horaires été : 8h30-12h30 / 13h30-18h30 / Horaires hiver : 9h-12h30 / 13h30-17h

◆ **Services d'aides et d'urgence**
• Les pompiers : 18 - 112 (pour portable) • Le Samu : 15 • La gendarmerie : 17
• Résidence "Les Châtilles" (portage de repas à domicile) : 04 73 51 88 26
• ERDF Dépannage (en cas de coupure d'électricité) : 09 72 67 50 63
• ORANGE (ligne défectueuse ou dégradation du réseau) : 1013

Bulletin Municipal de Vollore-Montagne - N° 35 - Juillet 2017
Directeur de publication : Jean-François DELAIRE / Rédactrice principale : Coralie DUBOST / Commission information et communication
Crédit photos : Agnès Cathonnet, Bruno Chanel, Aurélien Chevalèrias, Marie-Claude Chevalèrias, Edith Chomette, Benoit Coly, Agnès Dajoux, Jean-François Delaire, Solange Dubien, Coralie Dubost, Fabien Dubost, Carol Guyonnet, Nicole Guyonnet, Philippe Guyonnet, Xavier Guyonnet, Charly Neveux, Elodie Pauze, Christine Rigaud, Damien Roux, Isabelle Villeneuve.
Les photos illustrant les hauts de page ont été prises depuis le site de la pierre Pamole.
Impression et mise en page : Imprimerie Le Point-Thiers

Chères Volloroises,
chers Vollorois,

En cette année d'élections, notre pays connaît d'importants bouleversements politiques. Puissent-ils porter leurs fruits et assurer le retour à la prospérité que nous attendons.

Thiers Dore et Montagne a vu le jour et, bien que la loi NOTRe nous ait imposé de travailler ensemble, le bureau communautaire et les conseillers montrent une volonté unanime de progresser pour le territoire. Cette communauté doit se poser en entité qui soutient les communes, petites ou grandes, dans leurs projets et dans leur développement, dans l'affirmation de leur ruralité, je vous promets d'en être le garant. Dans ce contexte tourbillonnant, le mandat de Maire reste celui préféré des Français : je le constate souvent à travers vos témoignages et je vous en remercie. La convivialité est en effet le premier maillon du dialogue et vos retours et critiques constructives ne manquent pas d'alimenter les projets de notre équipe, dans un rapport basé sur la confiance. Je serai, vous le savez, toujours heureux d'échanger avec vous.

Le maire et son équipe sont effectivement présents pour améliorer le quotidien et la vie de leurs administrés ; croyez bien que nous nous posons toutes les questions afin de savoir quel est le meilleur pour Vollore. Vous trouverez dans ce bulletin un bilan de mi-mandat pour faire le point sur ce qui a été réalisé, ce qui est en cours et ce que nous envisageons pour l'avenir.

Le travail sur l'aménagement du bourg progresse, avec nos partenaires, le Conseil départemental, le Parc Livradois-Forez et le Conseil d'Architecture de l'Urbanisme et de l'Environnement. Nous lançons une consultation pour le choix d'un maître d'œuvre qui finalisera un cahier des charges construit en fonction des contraintes techniques mais aussi des vœux que vous avez exprimés lors de la réunion publique. Il s'agira alors de chiffrer plus précisément le projet. Nous nous penchons d'ores et déjà sur les dossiers de subventions qui incluent le fonds de concours de 100 000 euros versé par l'ex CCMT. Nous comptons faire appel à la Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux, au Fonds d'Intervention Communal mais aussi au programme LEADER (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale) qui est une initiative de l'Union européenne pour soutenir des projets de développement dans le but de revitaliser les zones rurales. Nous vous exposerons ensuite ce projet lors d'un second temps de concertation publique puis nous prendrons les décisions que nous penserons les meilleures sur ce dossier.

Les finances saines que nous avons trouvées en début de mandat ont été maintenues en l'état, vous en trouverez des éléments précis dans ce bulletin. Tout ceci laisse augurer d'un très beau projet pour faire que Vollore se montre, comme nous le souhaitons, une commune dynamique, qui entretient son patrimoine. Un bourg vivant est en effet la vitrine indispensable pour qui s'arrête chez nous. Sa redynamisation aura, n'en doutons pas, un impact positif. J'aurai, avec mon équipe le souci du maintien des commerces et d'anticiper leur devenir tant ils sont le moteur de notre dynamisme.

Nous nous devons également d'avoir un regard critique sur la nature qui nous entoure. L'activité agricole, malheureusement encore insuffisamment présente, participe à l'indispensable entretien des terrains, à l'ouverture des paysages. Chacun peut aussi prendre en charge une part de cet entretien en ayant une réflexion sur son environnement proche. Les arbres aux portes des maisons enferment les espaces et masquent lumière et paysages ; notre bourg est à nouveau envahi par une végétation non maîtrisée. Nous allons donner l'exemple en coupant, sur les terrains communaux, des arbres qui sont en surnombre, voire qui présentent un danger, pour contribuer à rouvrir ces espaces. Si vous voulez faire de même, n'hésitez pas à nous contacter pour que nous puissions vous proposer des solutions.

Ensemble agissons pour que notre commune suscite l'envie de nouvelles installations et ne sombre pas dans la morosité d'un déclin annoncé.

Je vous donne à toutes et tous rendez-vous le 14 juillet pour la fête du plan d'eau que des équipes jeunes et dynamiques ont remis sur le devant de la scène festive. Nous avons voulu les accompagner par un feu d'artifice, comme une lumière sur notre avenir.

Chères Volloroises, chèrs Vollorois, je vous souhaite le meilleur.

Jean-François DELAIRE
Maire

Etat civil 2016

Naissances

Ako Neveux-Viennet
Né le 26 mai
Fils de Charly Neveux
et Mélina Viennet
à Rossias

Vivien Coly-Moreau
Né le 16 novembre
Fils de Benoît Coly
et Sabine Moreau
à Rossias

Mariages

David Chevalérias
et Catherine Quint
le 15 juillet

Jean Puligede et Gwendoline Didier, le 16 juillet
Guillaume Girard et Christel Marquart, le 6 août

Décès

Jeanne Mathey de la Loge, le 11 avril
Aimée Leriche de Fafournoux, le 12 avril
Joannès Fayard de Pamole, le 28 avril
André Dulac de Pamole, le 21 mai
Ginette Vallé du Bourg, le 13 juin
Jeannine Danton du Bourg, le 02 septembre
Eugénie Georges de Fafournoux, le 28 décembre

Inhumations sur la commune

Gabrielle Viallon
de Retru - Le 25 mars

Décès hors de la commune

Jeanne Stiefenhöfer-Guélon
Le 7 juillet

Colette Papon
Le 2 août

Monique Blanc-Lévigne
Le 2 septembre

Les finances

Finances de la commune
Les grandes lignes du BP 2017

1- La section de fonctionnement se monte à 421 639.84 €

RECETTES		DEPENSES	
Contributions directes	171 199,38 €	Charges de gestion courante (fournitures, travaux d'entretien, électricité)	170 380,00 €
Atténuations de charges (remboursement IJ + CAE)	5 000,00 €	Charges de personnel	167 815,24 €
Dotations Subventions (Dotations de l'Etat)	98 137,00 €	Autres charges de gestion courante (service incendie, divers cotisations, subv associations	40 207,82 €
Produits des services et ventes diverses (cantine, vente eau potable, autres produits financiers)	70 274,00 €	Charges financières (remboursement intérêts des emprunts)	13 786,78 €
Autres produits financiers (loyers, divers produits financiers)	19 778,90 €	Atténuation de produits (reversement redevance pour modernisation des réseaux, fonds péréquation intercommunale, autres participations)	4 300,00 €
Excédent fonctionnement reporté	35 250,56 €	Dépenses imprévues	2 250,00 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 000,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 900,00 €
TOTAL RECETTES	**421 639,84 €**	**TOTAL DEPENSES**	**421 639,84 €**

2- La section d'investissement se monte à 422 405,13 €

RECETTES		DEPENSES	
FCTVA	7 682,09 €	Cartographie réseau d'eau potable	14 000,00 €
Affectation des résultats	104 592,99 €	Achat matériel divers	17 000,00 €
Subventions d'investissement (Etat, département, région)	22 400,00 €	Rénovation mur de la cure	12 000,00€
Emprunts prévisionnels	74 569,64 €	Achat terrains	3 000,00 €
		Diagnostic et cartographie réseau d'assainissement	4 000,00 €
Restes à réaliser 2016 (subventions accessibilité mairie et réfection mur du cimetière)	49 394,00 €	Rénovation maison Bois Jardin	9 500,00 €
		Changement chauffe-eau appart n°2 du Presbytère	2 000,00 €
		Etude aménagement plan d'eau	10 500, 00 €
		Excédent de fonctionnement reporté R 1068	9 044,57 €
Subvention La Poste pour accessibilité agence postale	15 000,00 €	Restes à réaliser 2016 (aménagement du bourg, travaux d'accessibilité handicapés de la mairie, réfection mur du cimetière)	279 853,40 €
Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 900,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	22 000,00 €
Excédents de fonctionnement capitalisés	125 866,41 €	Remboursement capital des emprunts	28 877,69 €
		Autres immobilisations financières	10 629,47 €
TOTAL RECETTES	**422 405,13 €**	**TOTAL DEPENSES**	**422 405,13 €**

Bilan mi-mandat

2014-2017, nous sommes arrivés à mi-mandat, il est temps de faire le point sur ce qui a été réalisé, ce qui est en cours, ce qui est en projet, à l'étude.

Depuis 2014 certains projets ont été réalisés.

- Entretien du patrimoine : le mur sous chez Vallé et le mur du cimetière ont été restaurés ainsi que Le mur d'entrée à la cure.
- Nous avons optimisé les équipements de la salle de l'avant-garde : bar intérieur modulable et création d'un auvent en façade.
- Programme d'entretien des chemins communaux, drainage, restauration de pistes forestières, élargissement de l'accès à l'aire de camping-cars au plan d'eau… (voir BM n° 34)
- Programme de valorisation du site de pierre Pamole : nettoyage du site, débroussaillage mécanisé et réorganisation de l'empierrement sur certaines surfaces pour pouvoir optimiser l'entretien. Deux parcelles stratégiques ont été acquises, la parcelle AC 55 et la parcelle AC 57 afin de définir un projet de forêt « remarquable », d'améliorer les sentiers de randonnée et de dégager la vue depuis le site.
- Achat de l'ancien hôtel Dozolme qui devrait s'intégrer dans le projet d'amélioration du bourg.
- La fibre est arrivée à Vollore montagne. La commission informatique nouvellement reconstituée se propose de travailler à optimiser l'accés pour chacun au THD.
- Le Wifi 63 a été installé sur la commune, faisant ainsi bénéficier les gens de passage ainsi que les habitants du bourg d'un accès internet gratuit.
- La réorganisation du site de la scierie du Forez. Afin d'optimiser les nouvelles installations, et suite à l'instruction d'un dossier consistant, nous avons permis la création de la nouvelle route de La Cheix et participé ainsi à la valorisation de cette activité économique essentielle sur notre commune.
- Changement du mobilier pour la classe des grands.

En cours de réalisation.

- Accessibilité mairie-école : les travaux avancent. La partie qui concerne les scolaires sera finie à la rentrée, la nouvelle mairie devrait être opérationnelle courant septembre.
- Etude de la création d'un sentier pédagogique pour la valorisation du site de Pierre Pamole.
- Aménagement foncier : Nous avons travaillé avec la commission sur ce qui était au départ un projet sur le massif forestier de Pierre Pamole. L'unanimité des membres présents a souhaité étendre cette étude à tout le foncier de la commune. Le Conseil Départemental qui nous accompagne sur ce beau projet a étudié notre vœu et a donné son aval, en budgétisant la nouvelle étude qui est lancée par le cabinet choisi par le CD : la commission se réunira à nouveau à la rentrée.

Bilan mi-mandat

En projet, à l'étude.

• Amélioration de l'éclairage communal.

Après des essais de suppression de l'éclairage nocturne, nous avons demandé au Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy de Dôme une étude pour la réfection et la mise en conformité du réseau d'éclairage public sur la commune. Sur 118 lanternes, 25 sont vétustes et à changer. Les horloges sont pour la plupart à remplacer.

Après rénovation complète et coupure nocturne de 0h00h à 5h00, le gain annuel serait de 3 300 € (calculé sur la consommation 2016). D'autres solutions, tel que l'abaissement de l'intensité lumineuse pendant la nuit nous sont proposées. Le coût serait, pour une rénovation totale, de 31 203 € subventionné à hauteur de 11 733 €. le dossier sera prochainement étudié par le conseil.

• Projet d'aménagement du bourg :

Suite aux différentes réunions des mois précédents, la commission PAB ayant travaillé en collaboration avec le Parc Livradois Forez, le CAUE et le Conseil Départemental, le marché de consultation pour la sélection d'un maître d'œuvre pour le projet de traverse de Vollore-Montagne est prêt.

L' ensemble des éléments du marché (Acte d'Engagement, Cahier de Clauses Particulières, Règlement de Consultation, synthèse annexe ainsi que le planning) a été mis en ligne sur le site de la mairie. Le retour des candidatures est fixé au 4 août à 11 heures.

Nous étudierons les propositions avec la Commission d' Appels d'Offre et nos partenaires. Nous pourrons alors prendre les décisions sur la faisabilité de ce projet après avoir étudié les subventions possibles et la capacité de financement de la commune. Nous présenterons alors ce projet lors d'une deuxième réunion publique.

• Suite du programme d'accessibilité.

Après le « gros morceau » de la mairie et de l'école, la mise en accessibilté des Etablissements Recevant du Public se poursuit jusqu'en 2020 (places de parking, signalétique …)

• Aménagement du plan d'eau.

La loi ne nous permet plus de nettoyer et de laisser tel qu'il est actuellement notre plan d'eau. Dans le cadre du contrat territorial, nous avons demandé une étude pour la mise en conformité et la valorisation du site. Pour cette étude mise au budget 2017, des demandes de devis sont en cours. Lorsque nous aurons finalisé le projet, la réhabilitation du plan d'eau devrait voir le jour en 2018. L'étude est subventionnée à 80 % par l'agence de l'eau, et les 20 % qui restent par le contrat territorial et la communauté de communes ; quant au projet, il sera financé par l'agence de l'eau à 60 %, à 10 % par le Conseil Départemental, et à 20 % par le contrat territorial. Resteraient à notre charge les aménagements tels que les passerelles ou autres.

Il est à noter que nous avons été fortement aidés dans nos projets par la CCMT : programme de goudronnage de la voirie, entretien de la piste de Pierre Pamole devenue piste d'intérêt communautaire, nous ouvrant ainsi un bol d'oxygène sur notre budget communal de plus en plus contraint.

Finances (suite)

Les ratios – Situation financière : Commune de Vollore Montagne

(chiffres fournis par la trésorerie, calculés sur l'année 2016)

		Montant en € par habitant pour la catégorie démographique			
	Montant en €	Communal	Départemental	Régional	National
DETTE					
Encours total de la dette au 31 décembre 2016	126.451	404	582	680	499
Dont encours des dettes bancaires et assimilées	124.626	398	569	668	486
Annuités des dettes bancaires et assimilées	25.930	83	100	107	79
Fonds de roulement en fin d'exercice	265.710	849	386	528	536

Vie communale

Le Noël des "Séniors"

Comme par le passé, avec l'aide financière du C.O.V.M., la Municipalité a offert aux Vollorois de plus de 75 ans un cadeau de Noël.
En 2016, 61 personnes étaient concernées.
38 ont choisi le colis traditionnel plein de bonnes choses, distribué à domicile par les membres du CCAS et du Conseil municipal.
6 personnes en maison de Retraite ont, elles aussi, reçu un colis plein de douceurs.
Les 17 autres personnes ont fait le choix de partager un moment de convivialité à l'Hôtel des Touristes au cours d'un très bon repas, en présence de Monsieur le Maire, de quelques conseillers et de Madame la présidente du COVM.

Inauguration de la croix du Bé

A l'initiative de Jean Guélon, maire honoraire de Vollore-Montagne et de Régine Dumas, ancien maire de Sainte-Agathe,a eu lieu dimanche 25 juin, l'inauguration de la croix de Bé érigée aux confins des trois communes de Sainte-Agathe, Viscomtat et Vollore-Montagne.En présence des maires des communes concernées, d'Eric Dubourgnoux représentant le député André Chassaigne, d'Olivier Chambon, vice-président au conseil départemental et maire de Celles, l'abbé Seguin a procédé à la bénédiction de la croix. Ce beau moment s'est achevé par un repas champêtre sous un soleil estival.

Concerts de Vollore

La saison 2017 est la 40ème du festival ! Créés en 1978, les Concerts de Vollore apportent depuis 4 décennies, à un public éloigné des grands centres urbains, la musique classique sous toutes ses formes, jouée par des artistes qui ont en commun leur talent et leur volonté de faire connaitre et aimer leur art.

C'est dans cet esprit que nous avons réuni les plus grands artistes internationaux mais aussi des jeunes talents pour une saison exceptionnelle.

Ainsi vous pourrez écouter du jazz avec **The Schubert Experience** à Chabreloche, de la musique du monde avec **Tangomotan** à Courpière et les **voix cosaques Kouban** à Arconsat et de la musique classique avec les plus grands artistes actuels, **Fanny Azzuro, les quatuors Hermes et Ebene et Svetlin Roussev**... la soirée de clôture à Saint Victor Montvianeix sera festive et enjouée avec la soirée **Music at The Castle Tavern**.

Le concert de Vollore-Montagne recevra un trio de haut vol qui réunira 3 musiciens à la carrière internationale de tout premier plan.

Cette soirée sera sous le signe de la musique de Brahms... intense, expressive, émouvante et virtuose.

Amaury Coeytaux : violon • **Geoffroy Couteau** : piano • **Raphaël Perraud** : violoncelle

Programme : **Johannes BRAHMS** : Sonate n°1 en mi mineur op 38 pour violoncelle et piano
Trio n°2 en ut majeur op. 87 - Trio n°3 en ut mineur op. 101

Renseignements - Réservations :

Concertsdevollore.fr : paiement en ligne sécurisé - **04 63 62 30 00**

Tarifs :

Places numérotées : Plein tarif : 20 € - Tarif réduit 15 € – 26 ans et RSA

Places non numérotées : Plein tarif : 15 € - Tarif réduit 10 € – 26 ans et RSA - Gratuit – 18 ans

Nouvelles entreprises

Lors du bulletin municipal n°34, la commission information et communication avait publié une liste des artisans, commerçants, auto-entrepreneurs et des personnes proposant un service. Deux Vollorois viennent s'y rajouter.

*Depuis 2015, à Derbize Monsieur **Dasnor ARIFI** a créé son entreprise de vendeur de fruits de saison. Il est approvisionné par des producteurs locaux. Les produits sont vendus sur les marchés et à l'épicerie auvergnate de Monsieur et Madame DUBIEN ainsi qu'aux particuliers.*

Vie communale

Les commémorations à Vollore-Montagne

Comme chaque année, nous nous sommes souvenus pour honorer nos combattants, nos disparus, pour que plus jamais ne reviennent les heures sombres …

Du côté de l'école

La fin de l'année scolaire approche, et on commence doucement à préparer la prochaine rentrée.

Pour les enfants nouvellement arrivés sur la commune ou ceux nés en 2014, il est temps, pour leurs parents, de penser à les inscrire à l'école. Pour convenir d'un jour, il vous suffit de prendre contact avec Mme DAJOUX, directrice de l'école, au 04/73/53/73/12.

A l'approche de l'été, il est de coutume également de faire le bilan des activités et projets menés cette année avec nos élèves :

• Sur le début d'année scolaire, les enfants se sont investis dans l'aménagement et le rangement de nos bibliothèques de classe. En effet, en conséquence des travaux d'accessibilité qui touchent en ce moment le bâtiment école mairie, la classe des grands a pris la place de l'ancienne bibliothèque municipale. Ce déménagement a demandé quelques réorganisations et rangements auxquels ont été associés les enfants.

• En milieu d'année, c'est un projet musical « Par delà la colline » qui a demandé à nos élèves de partir à la rencontre d'un artiste : Cyril Amblard. Après plusieurs semaines de travail et plusieurs répétitions, les enfants ont pu devenir, eux aussi, de « véritables artistes », le temps d'un spectacle à Ambert le 14 avril.

• Enfin, pour conclure un travail qui s'est étalé sur toute l'année et qui avait pour thème « La différence », les élèves préparent actuellement plusieurs saynètes et pièces de théâtre qu'ils ont eu le plaisir de présenter à la fête de l'école qui s'est déroulée le mardi 4 juillet à la salle de l'avant-garde, à partir de 17h30.

Si d'autres détails de la vie de l'école vous intéressent, vous pouvez retrouver des exemplaires de notre journal scolaire, « Le Petit Montagnard », en vente à l'épicerie.

Angélique Joblin-Dogilbert nous quitte pour l'école d' Augerolles. Nous garderons un excellent souvenir de son passage parmi nous. Nous lui souhaitons une bonne adaptation sur son nouveau poste et une bonne rentrée. Elle sera remplacée en septembre par Florence Ponchon à qui nous présentons nos voeux de bienvenue.

Très bon été à tous.

Mme Agnès DAJOUX,
Directrice de l'école.

TAP - Programme 2017/2018

Période 1 : 04 septembre au 20 octobre

• Mardi : classe des petits : création en laine et perles
classe des grands : construction en bois

• Vendredi : classe des petits : Jeux avec des raquettes
classe des grands : Sport de raquettes (badminton, tennis, ping pong)

Période 2 : 06 novembre au 22 décembre

• Mardi : classe des petits : Dessin
classe des grands : Cuisine

• Vendredi : classe des petits : Jeux collectifs
classe des grands : Jeux collectifs

Période 3 : 08 janvier au 09 février

• Mardi : classe des petits : Carnaval (déguisement, masque, maquillage)
classe des grands : Carnaval (déguisement, masque, maquillage)

• Vendredi : classe des petits : Parcours de trottinette et draisienne
classe des grands : Rollers

Période 4 : 26 février au 06 avril

• Mardi : classe des petits : Marionnettes
classe des grands : Théâtre

• Vendredi : classe des petits : Course, Relais
classe des grands : Sport de ballons (hand, volley)

Période 5 : 23 avril au 06 juillet

• Mardi : classe des petits : sculpture en argile et pâte à modeler
classe des grands : Découverte de l'environnement

• Vendredi : classe des petits : Chasse au trésor
classe des grands : Course d'orientation

Les associations

Amicale Laïque

L'Amicale Laïque est l'association qui œuvre pour les enfants de l'école en participant aux financements des voyages en car (pour le cinéma, la piscine…), des cadeaux de Noël des élèves de l'école, du matériel scolaire ; ceci grâce aux recettes générées par le théâtre et la Virée des Druides.

Durant ces manifestations, tous les volontaires sont les bienvenus !! En effet, c'est beaucoup d'organisation, de travail et de temps ; et malgré la participation des parents d'élèves, l'aide extérieure est nécessaire.

Les samedis 1 et 8 avril, et le dimanche 2 avril 2017, la troupe « La Montagnarde » a connu un grand succès lors de sa présentation de la pièce « Noirs desseins et peau de peinture » une comédie en 4 actes de René Bruneau, ainsi qu'un sketch « Tourner ménage ».

Lors de ces représentations, les talents culinaires des parents d'élèves sont mis à contribution et une vente de gâteaux est proposée aux spectateurs au profit des élèves.

La virée des druides

La virée des druides a vu le jour en 1998 lorsque sous la houlette de Manu Hermann et d'autres passionnés de VTT, il a été décidé de faire connaître les chemins qui sillonnent la commune. Déjà, à l'école les élèves de la classe de Dominique Hiberty faisaient des randonnées VTT.

À cette occasion il avait été demandé à Magalie Marchand de réaliser un dessin qui représenterait le symbole de cette randonnée et après plusieurs propositions il a été décidé de la nommer "**la virée des druides** ". Sous sa plume est né le druide à vélo que nous connaissons tous.

Au début il n'y avait que des VTT et cela pendant les 2 premières années. Les inscriptions se faisaient sous la halle en centre bourg et le casse croûte autour et sur la halle. Puis suite à des demandes de marcheurs des parcours marche ont été tracés. Cette manifestation prenant de l'ampleur, l'équipe de l'amicale laïque toujours très motivée à souhaité que tous les parents d'élèves y contribuent.

La 20ème Virée des Druides a eu lieu le dimanche 4 Juin 2017. Quatre circuits étaient proposés pour la marche (9, 14, 22 et 30 kms), ainsi que trois circuits VTT (14, 24 et 33 kms).

En tout 368 personnes étaient présentes malgré un temps humide (312 marcheurs et 56 vtt)

Cette année les randonneurs ont pu visiter Aubusson et son Lac, ainsi que le château de la Faye. Pour fêter la 20ème Virée des Druides, tous les participants ont eu la chance de croiser deux druides et de goûter à leur potion «magique». Quant à tous les bénévoles, l'Amicale Laïque leur a offert à tous un sac, un tee-shirt, une casquette et un gobelet avec le logo de la Virée. Environ 65 personnes participent à la préparation de cette journée. Un grand merci à tous les bénévoles et rendez-vous l'année prochaine pour le dimanche de la Pentecôte.

Isabelle Villeneuve et Edith Chomette

Isabelle Villeneuve est à l'origine de cette maifestation et a soutenu l'organisation des 20 virées !

Les 50 ans du Comité des Fêtes

Le dimanche 15 janvier 2017 a eu lieu l'assemblée générale du COVM. Suite à la démission de sa présidente Laetitia ROUX, ce fut l'occasion d'élire un nouveau bureau :

- Denis CABAUSSEL, président
- Laétitia ROUX, vice-présidente
- Catherine CHAZEAU, trésorière
- Gaelle SARRY, vice-trésorière
- Laurine VRAY, secrétaire
- Robin CHOMETTE, vice-secrétaire.

Félicitation au nouveau président qui a quelques mots à vous adresser :

« **Le 9 septembre prochain auront lieu les 50 ans du Comité d'Organisation de VOLLORE- MONTAGNE.**

A cette occasion nous vous invitons à venir partager un moment convivial, au cours duquel nous retracerons les différentes manifestations organisées par cette association depuis sa création.

Le soir, un concert du groupe Auvergnat Wazzoo se tiendra à la salle de l'avant-garde. Les places sont en vente au prix préférentiel de 8 euros (avec une boisson offerte) pour tous les Volloroises et Vollorois sur réservations aux numéros indiqués sur l'affiche et ce jusqu'au 20 juillet. Le tarif passera alors à 12 euros avec une boisson offerte. Avec ce tarif préférentiel, nous espérons réunir un maximum de Vollorois.

Pour tous renseignements ou pour réserver vos places, rapprochez-vous des membres du COVM.. »

Association sportive de Vollore-Montagne

A l'issue de la saison, nous finissons avant dernier du championnat après un passage compliqué au niveau des résultats mais vraiment excellent dans l'état d'esprit.

Je tiens à remercier tous les gens qui nous ont suivis durant cette année.

Merci également à tous les Vollorois pour leur accueil et leur générosité lors du passage annuel des calendriers.

De plus, je souhaite remercier toutes les personnes présentes à la tripe fin janvier.

L'année prochaine sera une année importante. Nous ne disposons pas de suffisamment de joueurs pour former une équipe. C'est pourquoi nous avons créé une entente avec Viscomtat : Nos deux clubs ont fusionné pour devenir l'**U.S. Perthuis**. Ceci dans l'optique de faire perdurer malgré tout l'association qui est chère au cœur des vollorois. Nous avons décidé de jouer en rouge et bleu pour rappeler nos deux « anciens clubs ». A l'automne, une journée festive viendra sceller cette union, nous en reparlerons !

Aurélien CHEVALERIAS

Les associations

C.O.V.M.

• Fête du 14 juillet

Pour la 2ème année consécutive, le Comité d'Organisation de Vollore-Montagne, en partenariat avec l'association MARACAS et la municipalité, relance la fête du 14 juillet !
L'association MARACAS organise donc à cette occasion la deuxième course de caisses à savons CIRCAS AUVERGNE, au village de Bournier avec arrivée au Plan d'eau de VOLLORE.
Forte du succès de l'an dernier avec plus d'une soixantaine de pilotes engagés, l'association MARACAS a été une nouvelle fois plébiscitée par les organisateurs du championnat régional pour la qualité et la technicité du tracé. Les descentes auront lieu de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 avant la remise des prix à 18h au plan d'eau.
Cette année, l'association espère la venue d'encore plus de pilotes, permettant ainsi de garantir un spectacle haut en couleur aux participants et au public.
L'entrée, le parking et l'accès à la course sont gratuits, comme l'an passé. L'association MARACAS profite de cette publication pour remercier les sponsors pour l'organisation de cette manifestation.

• Le programme

A midi vous pourrez vous restaurer en réservant vos repas (charcuterie, saucisses lentilles, fromage et salade de fruits) au prix de 10 euros pour les adultes et 8 euros pour les enfants (réservation préalable au 06.85.81.59.82 ou par mail à l'adresse suivante : covm63@yahoo.com).
Les tickets repas seront également en vente dans la limite des places disponibles le matin de la course à la buvette du plan d'eau.
Un point de restauration rapide (merguez, frites) sera à votre disposition toute la journée à proximité des terrains de tennis. Un lâcher de ballons aura lieu à 19h.
Afin de prolonger les festivités la municipalité de Vollore-Montagne offrira au public un feu d'artifice qui sera tiré du plan d'eau à partir de 21h30.
Pour clôturer la soirée, le COVM vous invite à son bal gratuit en plein air.
Nous tenons à remercier chaleureusement les commerçants et artisans locaux pour leur partenariat, les membres du moto club et l'ensemble des bénévoles des associations COVM et MARACAS. Nous remercions également les habitants de Bournier et les propriétaires qui nous autorisent à utiliser leurs terrains et leurs locaux pour assurer le bon déroulement de cette journée.
En vous remerciant par avance pour votre participation, et comptant sur votre présence aux manifestations locales.

Denis CABAUSSEL - Président du COVM et Julien MARCHAND - Président de MARACAS

Une année d'animation bien remplie pour l'association MARACAS !

Concernant les autres activités de MARACAS pour la partie « session sportive », il faut souligner: d'une part, la qualification de Garance MARCHAND, vice-championne d'Auvergne en catégorie C1 et d'autre part de Julien MARCHAND, champion d'Auvergne en catégorie C8, au championnat de France, en Normandie. Ainsi, ils représenteront dignement les couleurs auvergnates, les 7,8 et 9 Juillet prochain lors des épreuves finales.
Pour la partie culturelle / artistique, l'association a organisé le 21 Janvier dernier, le premier concours de chant du secteur « Y a de la voix », soirée repas-musical avec plus de 80 convives qui ont pu apprécier le talent de jeunes chanteurs locaux.

Club des Nouvelles Myrtilles

Le Club des Nouvelles Myrtilles se rencontre les deuxièmes et quatrièmes jeudis de chaque mois.
Mais attention, les membres se réunissent désormais à la Salle de l'Avant-Garde !!
Les dates pour les mois à venir sont donc :
Les 13 et 27 juillet, les 10 et 24 aout, les 14 et 28 septembre, les 12 et 26 octobre, les 9 et 23 novembre et les 14 et 28 décembre ; sans oublier le repas de fin d'année.

FNACA

Quelques mots concernant la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) …

C'est une association spécifique de tous ceux qui ont participé à la guerre d'Algérie ou aux combats du Maroc et de la Tunisie, entre 1952 et 1962. Le 55ème anniversaire du cessez-le-feu a d'ailleurs été commémoré le 19 mars 2017.

Le président de l'association de Vollore-Montagne est Mr Roland AUBERT. Il rappelle que les Anciens Combattants qui n'ont pas encore rejoint l'association sont les bienvenus.

Il souligne que ces membres sont les porte-drapeaux lors des différentes commémorations. Et qu'ils se réunissent 2 fois par an pour un repas (tous les 8 mai et une seconde fois dans l'année).

Centre d'intervention de Vollore-Montagne

Chef de corps : ***Fabien Dubost***

Pour l'année 2016 les sapeurs pompiers ont effectué 22 sorties avec 90% de secours à personnes. Un chiffre en légère baisse depuis que les interventions diverses notamment les destructions de nid d'hyménoptères sont devenues payantes.

Coté vie de la caserne, le corps connait actuellement des mouvements au niveau effectif. Puisque tout d'abord, Robert Villeneuve a pris sa retraite, en fin d'année 2016, après 39 ans de service à la caserne de Vollore Montagne. Il est remplacé, en tant que chef de centre, depuis le 1er janvier par Fabien Dubost.

Ensuite c'était au tour de Daniel Bost au mois d'avril 2017 de prendre également une retraite bien méritée après, lui aussi, 39 ans de service à la caserne de Vollore Montagne et de nombreuses années à la présidence de l'amicale. Tous deux ont atteint la limite d'âge fixée à 65 ans.

Mais ces deux départs importants seront remplacés avec l'arrivée de nouvelles recrues. En effet, Eugénie Degrutère de Lavort est engagée depuis juillet 2016 et va pouvoir commencer sa formation. Puis Charly Neveu de Rossias et Magali Abbadini de Sugier qui ont brillamment réussi leurs épreuves sportives et visites médicales vont donc vont incorporer le centre de Vollore.Nous leur souhaitons une belle carrière au sein du corps des pompiers.

Le centre d'intervention est toujours à la recherche de volontaires. Toutes les personnes intéressées peuvent prendre contact avec Fabien Dubost.

Paroles d'habitant ...

Portrait d'Agnès Cathonnet

Elle vit entre deux communes, mais son coeur bat à Vollore.
C'est dans un cadre verdoyant, bercé par le bruit de l'eau, que l'on rencontre Agnès Cathonnet qui semble être plus que tout autre dans son élément. C'est qu'aujourd'hui il fait beau, que tout semble facile ...mais passez donc au coeur de l'hiver ; l'histoire est alors toute autre !
Même si elle a mis « son coeur dans son métier », il lui en a fallu du courage à notre Agnès pour reprendre l'entreprise familiale fondée par son père Guy en 1973. Elle aime la nature, fait face au climat rude qu'elle connait bien, et a très certainement un penchant pour la solitude... ce sera donc sa voie.
Elle essaie bien de s'exiler de sa terre natale pour aller travailler dans la plaine, toujours et encore une histoire de poissons, mais ses montagnes lui manquent et c'est parmi nous qu'elle reviendra s'installer définitivement.
Après le décès de "Guitou", aidée par ses frères Jojo et Alain et surtout par Solange, sa maman, qui connait tous les rouages du métier et bien plus encore, elle diversifie sa production : de la belle Fario, à la chatoyante Arc-en ciel en passant par le tranquille Saumon de fontaine.
Elle tentera plus tard l'introduction de nouvelles espèces tels que l'omble du Canada et l'Omble chevalier, à la chaire exquise, pour certaines avec succès.
Entre 1977 et 1986, elle agrandit, construit des bâtiments pour l'alevinage, et la nouvelle EARL Cathonnet maîtrisera alors à partir de ce moment toute la chaîne de production, de l'oeuf à la truite vendue aux sociétés de pêche, aux restaurateurs, jusqu'à l'assiette des particuliers.
Il lui a fallu également braver les obstacles administratifs, perfectionnant son activité jusqu'à l'obtention de l'agrément sanitaire européen et de l'agrément zoosanitaire.
Avant tout on vient chez Agnès par plaisir, pour pêcher dans ses étangs, pour découvrir ses bassins foisonnant de poissons, pour la qualité de ses truites qui grandissent dans une eau de très grande qualité, mais aussi, et peut être surtout, pour le bon accueil, cette convivialité qu'elle a su maintenir en gardant son activité à taille humaine. Elle a conservé son caractère de montagnarde, cette force de tempérament qui a façonné nos Vollorois, celle qui lui permet d'être aujourd'hui un maillon de notre économie et bien plus encore de notre histoire volloroise.

Travaux d'accessibilité

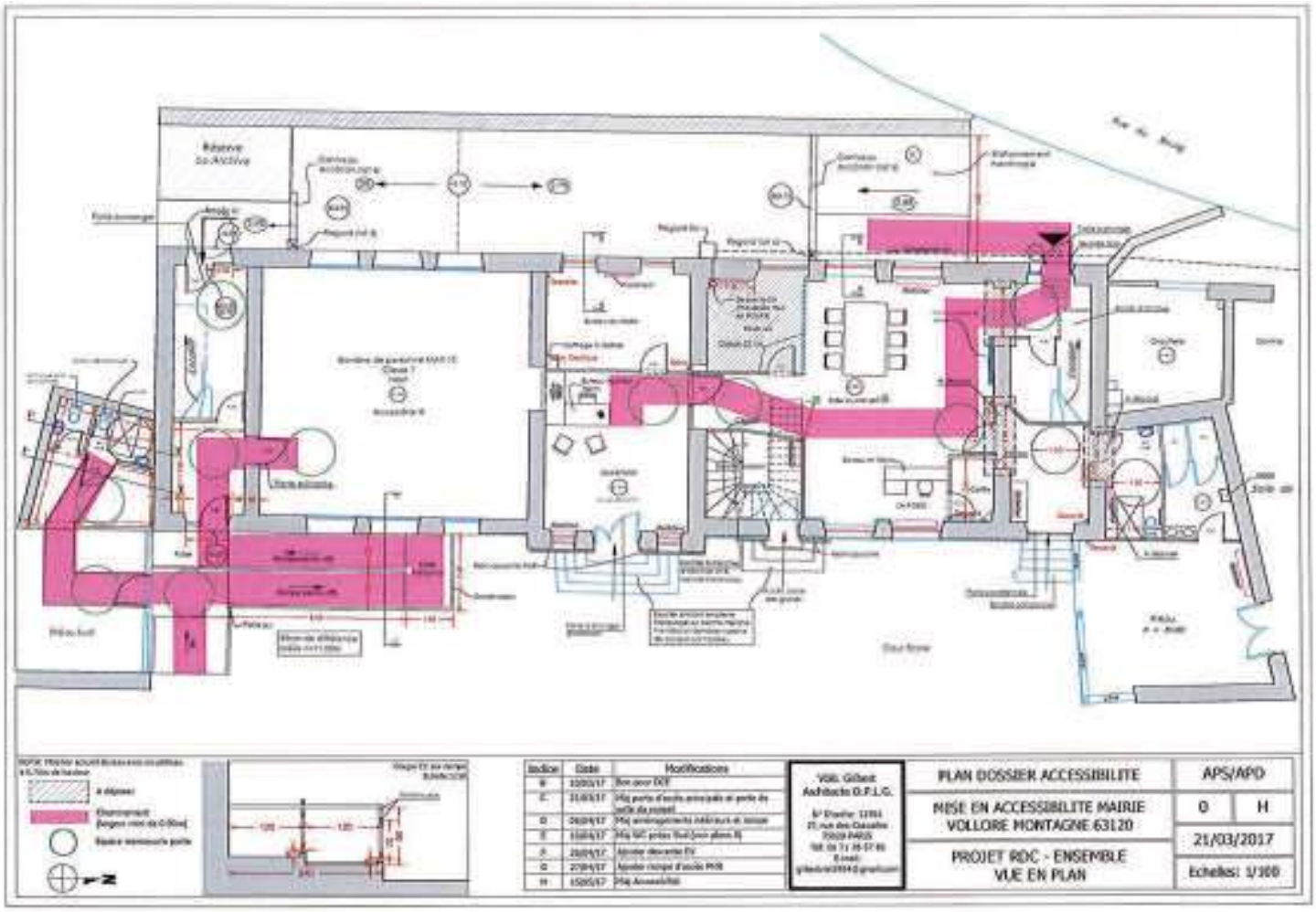

Voici les nouveaux plans de l'école et de la mairie suite aux travaux d'accessibilité. Le cheminement en rose représente, à gauche, l'accessibilité à la classe (seule une classe doit être nécessairement accessible) et à droite l'accessibilité à la mairie, en partant de la place de parking pour Personnes à Mobilité Réduite créée, avec l'entrée par l'arrière, le bureau de poste et enfin le secrétariat. Il est à noter que beaucoup de personnes qui ont des difficultés à monter les escaliers devraient utiliser cet accès.

Quelques chiffres

Entreprises	Coût HT
Gilbert VIAL architecte: maîtrise d'œuvre	**8 580 €**
QUALICONSULT : bureau de contrôle technique	**1 600 €**
Entreprise GOUTTEGATAS-MARRET : gros œuvre	**15 185 €**
Entreprise PLAZENET DECOREVE : faux plafonds et doublage	**10 312 €**
Entreprise FAYET : menuiserie	**18 113 €**
Entreprise MTEI : électricité	**11 691 €**
Entreprise ROUPIE : plomberie	**8 000 €**
Entreprise PLAZENET DECOREVE : peintures revêtements de sol	**23 622 €**

Soit un total de **97 103 €** HT. Nous avons demandé et obtenu la subvention de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux de 30 % du montant des travaux ainsi qu'une subvention de la poste de **13 313 €**. Nous arriverions à un coût estimatif d'environ **54 600 €** pour ces travaux d'accessibilité.

Remarque : Le lot « peintures » a été, comme prévu, renégocié. En effet certaines parties moins urgentes seront repeintes ultérieurement, dont une partie en régie.

Visite de vilages

Les prochaines visites de villages sont programmées avant la fin de l'année. Nous irons à la rencontre des habitants de Fafournoux, de Lodigerie, de Lavort-Sugier-les-Loges, de la Loge-Sagnes Cros-La Voissette, de Pamole-les Ralières. Les dates vous seront bientôt communiquées.

La vie d'autrefois

Limites communes VOLLORE-MONTAGNE - NOIRÉTABLE

Dans notre dernier numéro, bulletin municipal n°34, nous avions relaté les diverses péripéties ayant conduit à la mise en place des limites de la commune de Vollore-Montagne avec celle de Vollore-Ville.

Aujourd'hui, nous allons parlé de nos limites de commune avec la commune de Noirétable et de ce fait entre le département du Puy-De-Dôme et celui de la Loire.

Nous partons donc de la Croix St Benoît sur la départementale D 101, reliant Noirétable à La Chamba, nous sommes alors dans le département de la Loire, mais à quelques mètres de là, sur notre gauche prenant la direction de Vollore-Montagne, nous longeons très vite un fossé assez profond qui sépare le Puy-De-Dôme et la Loire, autrefois provinces du Forez et de l'Auvergne. C'est une limite très ancienne qui reprend une frontière médiévale matérialisée par des bornes armoriées.

En fait, l'histoire du bornage est inhérente à l'histoire de la propriété foncière puisqu'il sert à délimiter la propriété de chacun : « Déplacer ou supprimer une borne est un délit ».

En l'occurrence, sur notre territoire nous avons 4 bornes indicatrices, répertoriées dans les bois de l'Hermitage sur une distance de 3 kms environ ; elles sont soit sculptées soit fouillées au ciseau et portaient les blasons des propriétaires. Ici, le bornage aurait été réalisé entre l'an 1331 et 1343 par Guy VII, fils du Comte de Forez et Jean Ier. Ces blasons sont d'ordre symbolique : « le lion entouré de quatre croix est l'emblème de la puissance, de la force et de la durée ». Le lion est donc un puissant gardien des bornes.

Ces bornes ont été d'abord des bornes forestières pour délimiter les propriétés et par la suite se sont trouvées bornes provinciales : les propriétaires les ayant mises en place étant en même temps des seigneurs suzerains, à savoir le Comte du Forez d'un côté et de l'autre côté le sire d'Aubusson.

Revenons à nos limites : la 1ère borne armoriée est très près de la Croix St Benoît, la 2ème au bas du Pic de La Grande Rochette, la 3ème près de la Croix St Guillaume et la 4ème tout près de la Croix de La Coche (entre la 2ème et la 3ème borne, nous passons près d'un chaos rocheux dit le Lit de La Vierge).

En partant de la Croix de La Coche, en ligne droite, nous arrivons à la Croix du «Parië» pour suivre la Fontaine du Vin, source captée formant le réservoir d'eau de notre commune.

Cette source captée alimente un Ru appelé Trinquart, qui descend entre Les Bessières et La Chevalerie. Il traverse ensuite la départementale D 312 au Pont des Rossias, « Aux Limites » et fait sa jonction avec le Ruisseau de Bournier à la hauteur du Moulin de Bournier.

De là, nous remontons le cours du Ruisseau de Bournier jusqu'au col du Pas de Mousset (dit Pas de l'Arche) puis nous suivons le Ruisseau du Fanghas jusque près du hameau des Baraques, où nous retrouvons nos limites avec la commune de Viscomtat.

Nicole Guyonnet

Borne armoriée de la Coche

Borne armoriée à la Croix Saint-Guillaume

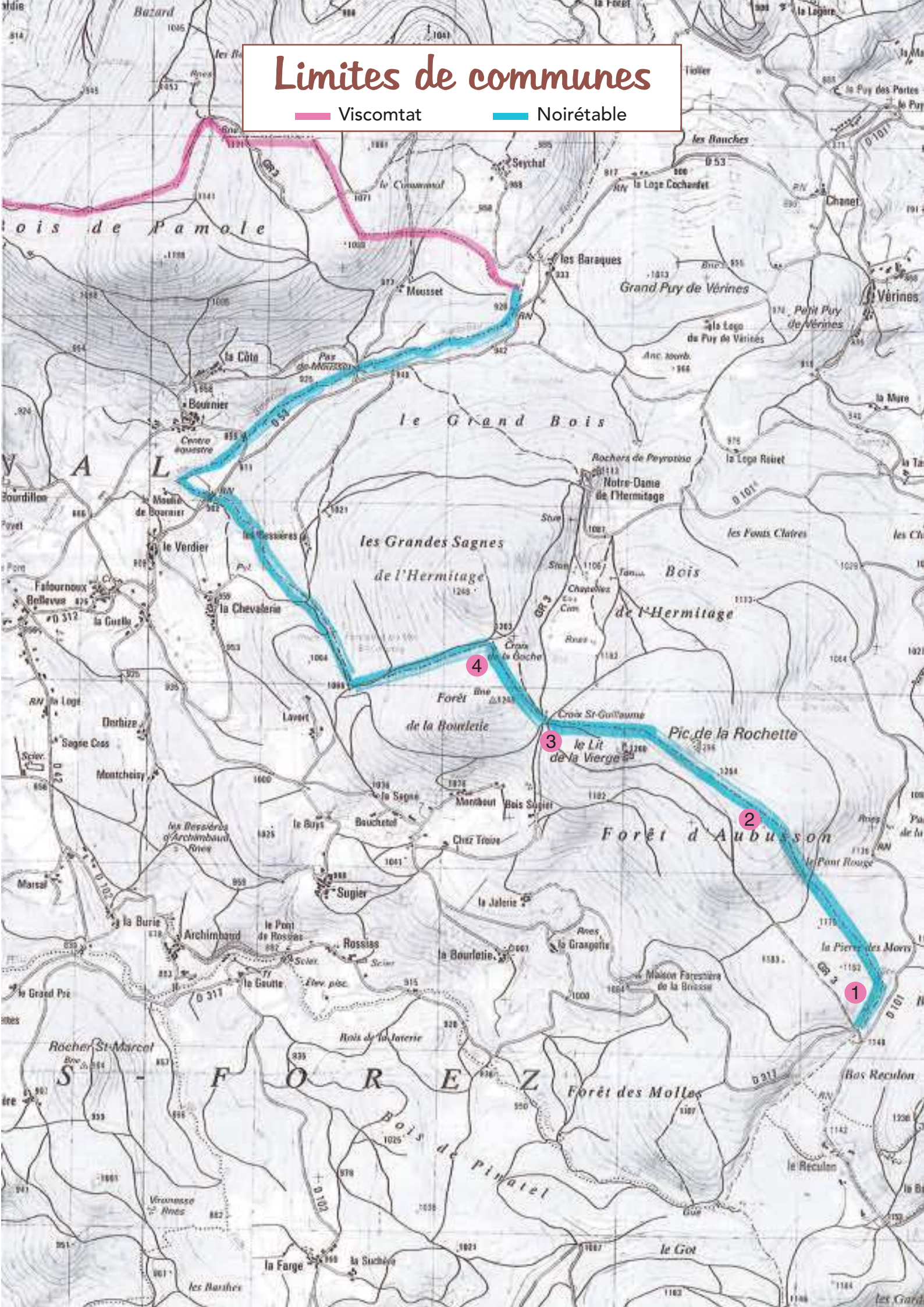
Limites de communes
Viscomtat
Noirétable
1
2
3
4
Bois de Pamole
le Grand Bois
les Grandes Sagnes de l'Hermitage
Bois de l'Hermitage
Forêt d'Aubusson
Forêt de la Bourletie
Forêt des Molles
Bois de Pinatel
Pic de la Rochette
Grand Puy de Vérines
Petit Puy de Vérines
Vérines
Notre-Dame de l'Hermitage
Rochers de Peyrotine
Croix St-Guillaume
le Lit de la Vierge
Croix de la Goche
Bournier
le Verdier
la Chevalerie
Sugier
Archimbaud
Rossias
la Bourletie
la Burie
Montcheisy
Derbize
Fafournoux
Bellevue
la Côte
Mousset
les Baraques
Seychal
Chanet
la Loge Cochardet
la Loge du Puy de Vérines
la Loge Roiret
les Fonts Claires
la Pierre des Morts
le Pont Rouge
Maison Forestière de la Brousse
Bas Reculon
le Reculon
le Got
la Farge
la Suchère
Rocher St-Marcet
Bois de la Jaterie
Bois de la Sagne
Montbout
Bois Sugier
Chez Troive
Bouchetel
le Buys
la Jalerie
la Grangette
la Gautte
le Grand Pré
Marsal
Sagne Cros
Lavort
Chatelles
Tiollier
Bazard

IMPRIM'VERT® LE POINT-THIERS - 04 73 80 48 97